



Le 22/02/2024

## MOBILITE 2024 : LA CGT IP SE MOBILISE

La CGT Insertion et Probation œuvre à chaque instant pour que les conditions de travail en SPIP s'améliorent pour nos collègues et qu'un service public de qualité soit garanti à nos publics.

Tous les ans, la période de mobilité est source de colère et d'indignation pour nous car le nombre de postes de CPIP attribués à la DISP de Toulouse est bien en dessous du nombre de postes définis dans l'organigramme de référence, norme d'ailleurs elle-même bien en deçà des réalités et des nécessités de nos terrains.

Lors de l'audience bilatérale du 31/10/2023, nous avons demandé à pouvoir rencontrer avec les services RH de la DISP avant la publication de la note de mobilité.

Après relance de notre part, nous avons été reçus le 19/02/2024 par les services RH et le DIOS. Voici nos constats et nos calculs pour le nombre de CPIP en SPIP sur le ressort de la DISP de TOULOUSE que nous avons communiqué :

SPIP	Résidence Administrative	Nombre de postes de CPIP sur l'OR	Nombre de postes à pourvoir au regard de l'OR	Nombre de postes manquants pour atteindre le ratio 1CPIP/60personnes suivies
SPIP Ariège	Foix	9	1	6
SPIP Aude	Carcassonne	15	2	3
SPIP Aude	Narbonne	9	3	5
		8 selon la DI	1 selon la DI	
SPIP Aveyron	Rodez	13	3	
SPIP Gard	Alès	8	1	4
SPIP Gard	Nîmes	35	9	7
SPIP Haute Garonne	Muret	10	2	
SPIP Haute	Toulouse	55	15	30

Garonne				
SPIP Haute Garonne	St Gaudens	6	1	2
SPIP Haute-Garonne	Seysses	23	4	
SPIP Gers	Auch	8	1	3
SPIP Hérault	Béziers	45	10	
SPIP Hérault	Montpellier	39	4 3 pour la DI	10
SPIP Hérault	Villeneuve-Lès-Maguelone	17	4	/
SPIP Lot	Cahors	10	2	
SPIP Lozère	Mende	5	1	1
SPIP Hautes-Pyrénées	Lannemezan	3	/	/
SPIP Hautes-Pyrénées	Tarbes	15 13 selon la DI	3 1 selon la DI	8
SPIP Pyrénées Orientales	Perpignan	36	7	11
SPIP Tarn	Albi	12	4	5
SPIP Tarn	Castres	9	1	
SPIP Tarn	St Sulpice la Pointe	2	/	
SPIP Tarn et Garonne	Montauban	18	1	
TOTAL			79 (74)	

Force est de constater que tous les services ou presque sont carencés en RH. Ne parlons même pas des effectifs qui seraient nécessaires pour atteindre le ratio 1 CPIP pour 60 personnes suivies.

Nous avons également rappelé que plusieurs SPIP de la DISP de Toulouse effectuent des ESR qui ne sont pas comptabilisées dans la charge de travail.

Il serait dès lors **INCOMPREHENSIBLE** pour l'ensemble des agents que les services RH de la DAP ne tiennent pas compte de ces chiffres pour la prochaine note de mobilité.

La coordination CGTIP de la DISP de Toulouse